



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR
L'ANIMATION PARASCOLAIRE
Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge
Tél. 022 304 57 00 Fax 022 304 57 01
correspondance : case postale 2056
giap.recrutement@acg.ch - www.giap.ch



Animatrice, animateur parascolaire

Le GIAP en bref

- Plus de 1'700 animatrices.teurs
- 17'000 enfants accueillis en moyenne à midi et 7'500 l'après-midi
- Plus de 140 équipes réparties sur le canton
- 25 responsables de secteur agissent en qualité de manager de proximité pour 6 équipes en moyenne

La mission de l'animatrice.teur est :

- De prendre en charge des enfants de 4 à 12 ans, qui suivent leur scolarité obligatoire dans les écoles publiques du canton, hors temps d'enseignement quotidien, à l'exception des mercredis.
- D'être responsable, au sein de son équipe, des enfants qui lui sont confiés et d'agir conformément à la mission du GIAP.
- D'encadrer et d'accompagner les enfants, dans le domaine de la prise en charge parascolaire, en tenant compte de leurs particularités individuelles et de leurs besoins
- De gérer les conditions favorisant l'exécution, en toute sécurité, d'activités d'animation adaptées et d'activités d'accompagnement grâce aux connaissances et savoir-faire de base concernant l'état de développement des enfants vis-à-vis desquels il intervient.
- D'assurer le bon déroulement des repas en lien avec le partenaire fournissant les repas

Horaire lundi-mardi-jeudi-vendredi

- Principalement : de 11h15 à 13h35 (2h20).
En travaillant tous les midis, le taux d'activité est de 23.75%
- Selon les besoins : de 15h45 à 18h05 (2h20)



Profil

Vous devez **impérativement répondre aux critères suivants** :

- Niveau post obligatoire terminé (type CFC, etc.) ou expérience professionnelle suffisante (minimum 2 ans), notamment dans le domaine socio-éducatif.
- Maîtriser la langue française orale et écrite (niveau B2 minimal requis)
- Avoir 18 ans révolus, nationalité suisse ou permis valable
- Avoir la capacité et la volonté de travailler activement en équipe
- Bénéficier d'une bonne santé
- Pouvoir consommer quotidiennement la nourriture de la restauration collective
- Résider sur le Canton de Genève ou dans un rayon de 15 km maximum
- Être disponible au minimum deux midis par semaine

Processus d'engagement

Les personnes engagées peuvent choisir de travailler en qualité de remplaçant.e ou évoluer en tant qu'animatrice.teur (en passant par une étape de suppléance). Pour l'animatrice.teur titulaire, la formation initiale est assurée par le Centre de formation continue (CEFOC) de la HETS. Des formations continues, individuelle ou en équipe sont proposées tout au long de l'année.

Si cette opportunité est faite pour vous, nous attendons votre candidature (CV, lettre de motivation, diplôme(s) et certificat(s) de travail, permis de séjour/travail) **par email** uniquement à l'adresse giap.recrutement@acg.ch.